



Assemblée générale

Distr. générale
9 janvier 2012
Français
Original: anglais

Conseil des droits de l'homme

Dix-neuvième session

Point 7 de l'ordre du jour

Situation des droits de l'homme en Palestine et dans les autres territoires arabes occupés

Rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967

Note du Secrétariat

Conformément à la résolution 1993/2 de la Commission des droits de l'homme et à l'appendice 1 de l'annexe à la résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme, le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967 est chargé de faire rapport sur la situation jusqu'à la fin de l'occupation israélienne de ces territoires. Le Rapporteur spécial soumettra son prochain rapport au Conseil à sa vingtième session.
